

# 4<sup>ème</sup> Conseil d'administration de l'Etablissement public interdépartemental

## Théâtre de l'Onde – Vélizy-Villacoublay

**Lundi 30 janvier 2017**

**Introduction par Patrick Devedjian,**

**Président de l'EPI**

Mes chers collègues,

J'ai le plaisir d'ouvrir ce 4<sup>ème</sup> Conseil d'administration de l'Etablissement public interdépartemental.

Plusieurs rapports sont examinés cet après-midi, dont le **Budget primitif pour 2017**, notre 2<sup>ème</sup> budget interdépartemental.

En jetant un rapide coup d'œil sur les chiffres, on mesure bien le chemin parcouru en un an : un budget de moins de 500 k€ l'an dernier (consacré exclusivement à l'archéologie préventive) et plus de 13,5 M€ aujourd'hui. Cela démontre que notre rapprochement s'accélère, et c'est une très bonne chose.

Mais pas d'accélération évidemment sur la dépense publique, puisque les ressources mises en commun seront déduites des budgets des services départementaux, à l'euro près.

D'autre part, avec le transfert de la gestion de la **mission adoption**, l'EPI accueille depuis le 1<sup>er</sup> janvier 20 agents supplémentaires, dont des agents des Yvelines, qui ont bien voulu accepter un changement de résidence. Je tiens à les en remercier et à leur redire notre reconnaissance pour leur professionnalisme, dans les missions complexes qu'ils assurent.

*Seul le prononcé fait foi*

S'agissant des routes, notre **service interdépartemental de voirie** sera opérationnel dès le mois d'avril. Aujourd'hui nous approuvons la passation, pour 2017, d'une dizaine de marchés publics relatifs à l'entretien et à l'exploitation des routes.

Nous ferons aussi un point sur l'élaboration d'une **stratégie touristique commune** pour les prochains mois. Nos départements ont des atouts importants à faire valoir:

- de grands sites emblématiques, culturels, sportifs, touristiques,
- des espaces ruraux à préserver dans les Yvelines, et des paysages urbains dans les Hauts-de-Seine,
- ou encore l'Axe Seine, qui fait le trait d'union entre nous.

Autant d'atouts qu'il faut évidemment penser en termes de retombées économiques, sociales, en terme de création d'emplois.

### **Pour l'EPI, l'année 2017 commence donc bien !**

Avec Pierre Bédier nous maintenons la même trajectoire, les mêmes objectifs, la même volonté qu'en 2016 : agir avec une dose suffisante de liberté pour nos collectivités.

Sans cette dose de liberté, il n'y a pas d'action en phase avec les réalités du terrain, avec les attentes toujours plus fortes de nos concitoyens.

Je vous propose de passer maintenant à l'ordre du jour.